

## Commune de Braine-le-Château

### Programme de politique générale 2013-2018

Notre programme s'inscrit dans la continuité, la poursuite et l'amélioration des nombreuses actions initiées lors de la précédente mandature.

Ce document de Déclaration de Politique Générale reprend les projets qui vont principalement occuper, dans les six années à venir, les membres du conseil et du collège communal ainsi que l'ensemble du personnel de notre administration.

Les grands **objectifs** qui guideront notre action :

- ✓ Servir l'intérêt général
- ✓ Maintenir des finances saines
- ✓ Soutenir la politique engagée par le CPAS, afin de permettre à chacun de vivre dans la dignité et le respect en consacrant une intervention communale à hauteur des besoins.
- ✓ Maintenir le caractère semi-rural de notre commune
- ✓ Privilégier la qualité de vie et le lien social
- ✓ Œuvrer pour les générations futures en tenant compte des principes du développement durable

#### 1) FINANCES

Des finances saines, c'est pourquoi nous voulons maintenir une fiscalité raisonnable qui se situe dans la moyenne inférieure des communes wallonnes.

Une fiscalité qui n'opresse pas les Brainois mais nous permet de faire face aux nombreux investissements en cours et à venir (bâtiments communaux, voiries, cadre de vie) sans recourir de manière systématique à l'emprunt. Nous voulons utiliser les deniers publics pour réaliser des projets et pas pour financer les banques.

Parallèlement à cela, nous ne pouvons que nous réjouir de la situation financière de la commune qui présente une dette nettement inférieure à la référence régionale et qui dispose d'une capacité d'emprunt enviée par les autres pouvoirs publics.

Sauf obligations légales (ex : coût vérité immondices), nous garderons une fiscalité inchangée (les taxes et redevances pour services sont au plus bas pour les Brainois) alors même que nos recettes diminueront.

Nous envisageons l'avenir avec sérénité et réalisme en poursuivant une politique de recherche de subsides et en privilégiant le financement sur fonds propres afin de ne pas hypothéquer les générations futures.

## 2) URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

«Allier tradition, ruralité et modernité»

Suite à un long processus de travail et de consultation, la commune a adopté un schéma de structure communal.

Celui-ci détermine des options territoriales et des critères de densification par quartiers, par rues et par zones.

Grâce à son approbation par le Gouvernement wallon, cet outil nous permettra de préserver de manière objective notre cadre de vie par l'élaboration d'un guide de type «règlement communal d'urbanisme » en évitant une densification anarchique et importante afin de maintenir, lorsque cela est possible, le caractère semi-rural de notre commune.

## 3) CPAS

Les différentes missions du CPAS se définissent suivant trois grands axes :

- ✓ À titre **individuel**, par des aides sociales efficaces :

le revenu d'intégration, l'aide logement, l'aide chauffage, l'aide culturelle, la réinsertion professionnelle, la politique des handicapés, la banque alimentaire.....et *garantir ainsi à chacun de continuer à vivre dans la dignité.*

- ✓ À titre **collectif**, par différentes actions et services :

le service « aide ménagère », l'aide médicale via l'asbl Cado, les bénévoles de la Croix-rouge, l'accueil de la petite enfance avec « La Marmotine » et les accueillantes encadrées, la distribution des repas à domicile, les repas communautaires, le service brico-dépannage...

- ✓ Au niveau du **logement**, en poursuivant la recherche de nouveaux partenaires en matière de location garantie par le CPAS et en assurant la bonne gestion du parc existant.

Le Collège soutiendra toutes ces actions ainsi que d'autres qui pourraient se présenter à l'initiative du CPAS et sera à l'écoute de toute autre opportunité présentée par celui-ci.

## 4) LOGEMENT

La poursuite du Plan d'Ancrage Communal restera une de nos préoccupations principales.

La cure de Braine-le-Château accueillera ses premiers locataires en avril de cette année.

Les 8 logements moyens de l'Avenue J. Devreux, les 2 logements sociaux rue de Nivelles, ainsi que ceux de la rue du Zouave Français Michel, et le logement de transit rue de la Station seront disponibles avant 2015.

Et enfin le nouveau dossier du lotissement de l'Espérance sera déposé par l'I.B.W. auprès du Fonctionnaire délégué de l'urbanisme (Wavre) au printemps de cette année.

5) PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Cette mandature verra la finalisation de trois grands projets de notre PCDR : la cure de Wauthier-Braine (Maison Rurale) déjà en cours, le parc du Bailli et le cœur de village de Wauthier-Braine. L'ancien bureau de police (future Maison de Services) accueillera dès que possible le service *Jeunesse et cohésion sociale*. En parallèle, la réalisation des autres fiches continuera à retenir toute notre attention (valise patrimoine, fiches sentiers, signalisation touristique...).

Nous suivrons également attentivement la progression de la faisabilité du RaVel et préparerons l'aménagement du centre de Braine-le-Château.

6) MOBILITÉ

Nous voulons évoquer "sans tabou", avec les communes avoisinantes, les problèmes de saturation des axes provinciaux traversant notre commune afin de trouver des solutions structurantes plus globales.

La mobilité douce ne sera pas en reste grâce à la réalisation tant attendue du RaVel, l'aménagement de certains tronçons cyclables, la protection des piétons sur site propre, ...

Le projet de « Portes de village » mis en place via le PCDR permettra de marquer les entrées de la commune par du mobilier urbain et des aménagements adéquats donnant une identité commune aux différentes entrées du village.

Nous continuerons aussi à soutenir et tenter d'améliorer les autres moyens de transport, à savoir le covoiturage, les transports en commun, ...

7) TRAVAUX (égouttages et voiries)

L'année 2013 verra les débuts des travaux de voirie et d'égouttage de la rue de l'Abbaye de Citeaux, et de la rue Landuyt.

L'aménagement du cœur de village à Wauthier-Braine (place et cadre environnant) devrait voir le jour à mi-mandature.

La chaussée d'Ophain, y compris la place de Noucelles, la rue aux Racines, la rue Vanschepdael et les Colir sont les autres projets que nous espérons mener à bien, en fonction de nos capacités financières.

Le parking à proximité de la Ferme Rose sera aménagé.

Un programme de surfacage de différentes voiries sera également étudié : rue Charles Herman, rue de la Station.

#### 8) ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Il est impératif de protéger au mieux notre merveilleux cadre de vie. Nos actions viseront tant l'énergie que la gestion des déchets, la propreté publique, la nature et la biodiversité, la réduction des pollutions, la gestion de l'eau et la lutte contre les inondations.

Nous collaborerons aux objectifs du contrat de rivière de la Senne qui nous concernent, notamment les actions de sensibilisation, la lutte contre les plantes invasives, la suppression des rejets directs d'eaux usées,....

En collaboration avec la Région wallonne, la Province et les communes voisines, nous poursuivrons les réflexions et travaux pour diminuer les risques d'inondations.

Nous continuerons de plaider auprès de la Région wallonne pour l'installation de panneaux antibruit le long de l'autoroute ainsi que l'aménagement de la sortie à Wauthier-Braine.

En matière de déchets, nous nous opposerons à toute nouvelle décharge et, en matière de taxation des déchets ménagers, nous discuterons avec les autorités régionales pour nous permettre de revenir à un système plus simple en maintenant l'objectif de tendre vers un coût vérité proche de 100%.

Nous continuerons d'être attentifs au suivi des établissements les plus polluants de la commune notamment via des comités d'accompagnement pour certains d'entre eux.

Nous définirons une stratégie communale de promotion de la biodiversité et de mise en valeur du patrimoine naturel de nos villages, en introduisant notre candidature à l'élaboration d'un PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature)

Afin de diminuer notre empreinte écologique, nous entendons montrer l'exemple en poursuivant l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux lors de chaque rénovation en renforçant l'isolation et en modernisant le système de chauffage mais aussi en veillant à remplacer les lampes les plus énergivores du réseau d'éclairage public.

#### 9) ENSEIGNEMENT ET ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Les jeunes sont l'avenir de notre société. Dès leur plus jeune âge, leur futur se joue.

L'école fournit aux enfants les bases essentielles qui conditionneront leur vie professionnelle et sociale.

Les actions de la commune doivent garantir une meilleure égalité des chances. Elles doivent aussi tenir compte de l'évolution et de la diversification des modèles familiaux, et permettre aux parents de concilier activité professionnelle et familiale, tout en favorisant l'épanouissement et l'autonomie des enfants.

En matière scolaire, notre objectif général sera d'assurer un enseignement de qualité dans les trois implantations tout en veillant à limiter les coûts pour les familles et favoriser la participation des

élèves à la vie de la commune, notamment par la découverte des infrastructures locales (bibliothèque, ...) et diverses animations culturelles.

Nous porterons une attention particulière à la qualité de la nourriture des cantines scolaires.

Un nouveau projet d'établissement et un nouveau règlement d'ordre intérieur seront élaborés.

Nous poursuivrons les travaux de remise en état des bâtiments scolaires afin, d'une part, de réaliser des économies d'énergie et, d'autre part, de permettre aux enfants et au corps professoral de travailler dans des conditions optimales. Ces travaux se feront progressivement en tenant compte des marges budgétaires disponibles et des possibilités de subsides.

Outre de petits investissements ponctuels, nous nous concentrerons sur trois grands dossiers au cours de la législature :

- ✓ la finalisation des travaux à l'implantation de Noucelles (« Les 2 tilleuls »)
- ✓ la réalisation de travaux d'amélioration à l'implantation de Wauthier-Braine (« Les Coccinelles »). La première étape sera la confection d'un dossier de demande de subvention à introduire lors d'un appel à projet du programme prioritaire des travaux de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- ✓ une réflexion sur le bâtiment situé à front de voirie de l'implantation de Braine-le-Château (« Les Rives du Hain »).

Nous disposons également d'un enseignement artistique diversifié grâce à l'antenne de l'Académie de Musique, de Danse, des Arts de la Parole et des Arts plastiques de Nivelles. Nous établirons cette antenne dès 2013 dans de nouveaux locaux à l'Espace Beau Bois ; ce sera l'occasion de fêter dignement les vingt ans de présence de cette académie dans notre commune.

En matière d'activités extrascolaires, notre volonté est de continuer d'offrir un service de qualité et diversifié répondant aux demandes des parents en poursuivant la collaboration avec des structures spécialisées telles que l'ISBW.

#### 10) COHÉSION SOCIALE

Suite au rapport d'évaluation du plan de cohésion sociale (« PCS »), 2013 verra l'élaboration d'une nouvelle mouture pour les années 2014-2019 avec pour objectifs principaux, outre les projets déjà développés, la mise sur pied de nouvelles actions visant principalement à :

- ✓ maintenir les liens sociaux entre les générations, dans les quartiers, entre les différentes couches de la population,
- ✓ lutter contre l'isolement et toutes formes de précarité.

Le PCS continuera à travailler en collaboration étroite avec le CPAS et d'autres partenaires communaux et régionaux.

### 11) JEUNESSE ET SPORTS

Le PCS continuera à être à l'écoute des jeunes de la commune, les soutiendra dans leurs projets et les encouragera à la pratique d'activités culturelles et sportives.

La réalisation d'un terrain de football synthétique et d'un espace « Beach Soccer » complétera l'éventail des disponibilités sportives offertes à tous.

Nous allons encore et toujours soutenir les mouvements de jeunesse de l'entité en mettant à leur disposition des locaux et du matériel complémentaire, si nécessaire. Une attention particulière sera apportée aux locaux nécessitant une remise en état.

Afin de répondre à l'attente des parents, nous chercherons encore des opérateurs proposant des stages de qualité afin d'accroître encore l'offre durant les vacances scolaires.

Certaines actions ponctuelles seront également reconduites : « Place aux enfants », en collaboration avec la CCA (*Commission communale de l'accueil*), journée sportive des Ecoles ..... Nous serons prêts à proposer d'autres activités pour nos jeunes si de nouvelles opportunités se présentent

### 12) SÉCURITÉ

De manière concertée au sein des quatre communes de l'ouest, nous élaborerons un projet de lutte contre les « petites » incivilités par la désignation d'agents constatateurs locaux et l'aide de sanctionneurs provinciaux. Ceci permettra de résoudre davantage de conflits jusqu'à présent laissés sans suite par le parquet.

Notre participation à l'élaboration d'un réseau de caméras de surveillance en partenariat avec la Zone de Police, et une présence accrue sur le terrain des agents concernés (policiers, gardiens de la paix et animateurs du PCS) resteront pour nous une priorité.

### 13) CULTURE, TOURISME ET VIE ASSOCIATIVE

Nous maintiendrons un soutien efficace au milieu associatif culturel et sportif par la mise à disposition de matériel et de nombreux locaux de mieux en mieux équipés (*Espace Beau Bois*, Ancienne Gare, future maison rurale de Wauthier-Braine, locaux des mouvements de jeunesse, Maison du Bois d'Hautmont, espaces sportifs...) ainsi que par la participation du personnel communal à la réalisation de nombreuses activités.

Nous veillerons à terminer le rafraîchissement du premier étage de la bibliothèque (espace dédié à la jeunesse), à y changer le système de chauffage et à finaliser son informatisation.

Les centres d'Interprétation de l'outil et de la justice féodale seront bientôt accessibles au public. Nous apporterons tout le soutien logistique nécessaire à l'équipe de bénévoles qui s'y investit.

Nous continuerons à nous impliquer, via l'ABC (*Association Braine Culture*), dans le développement des projets culturels de l'Ouest du Brabant wallon.

Le *Royal Syndicat d'Initiative de Braine-le-Château*, outre les actions actuelles, mettra en oeuvre la fiche n° 2.1 du PCDR (signalétique touristique).

## **CONCLUSION**

Tous les projets seront menés en faisant preuve d'une vision globale et réaliste sans mettre les finances communales en danger.

Nous savons parfaitement toutefois que nous sommes tributaires des moyens budgétaires à notre disposition et de la quantité de subsides qui nous seront alloués.

Nous resterons attentifs à toute opportunité supplémentaire qui se présentera durant cette période afin de renforcer les grands objectifs qui guident notre action.